



2022-2026

La Ville s'engage
pour sa jeunesse



**PROJET ÉDUCATIF
ET FAMILIAL**

ANNECY
ma ville et bien plus ++



objectifs du PEF

sommaire

- 08_ Santé
- 09_ Handicap
- 10_ Réussite éducative
- 11_ Écocitoyenneté
- 12_ Engagement
- 13_ Sport / Culture
- 14_ Programmation événementielle
- 15_ Précarité
- 16_ Vivre ensemble et Tranquillité publique
- 17_ Soutien à la parentalité
- 18_ Coordination des acteurs

+ édito_



Parce que les enfants sont notre avenir, c'est pour eux et avec eux que nous devons agir, dès aujourd'hui, pour transformer leur quotidien et faire évoluer notre ville. Aider les enfants à bien grandir, accompagner la jeunesse à bien s'épanouir, c'est leur donner toutes les chances de réussir, mais c'est aussi rendre Annecy vivante, résiliente, prête à anticiper les changements à venir !

Nous avons ainsi souhaité réactualiser le Projet Éducatif et Familial de la Ville, pour qu'il intègre pleinement nos ambitions démocratiques, écologiques, de justice sociale, et qu'il constitue un outil sur lequel nous appuyer pour dessiner la ville de demain, celle que nous devons aux jeunes générations d'Annéciennes et d'Annéciens. Il était aussi nécessaire de prendre en compte les bouleversements et problématiques qui ont émergé ou se sont démultipliés avec la crise sanitaire et qui les touche de près.

Ce nouveau PEF a vocation à irriguer toutes les politiques et actions en direction de l'enfance et de la jeunesse de notre territoire, mais aussi de leurs familles et des professionnels qui les encadrent ou les côtoient. C'est donc grâce à un travail collectif, qui a réuni plus de 130 partenaires, que nous avons fait émerger une vision globale et cohérente, portée et partagée par tous les acteurs des champs de l'enfance et de la jeunesse, et qui va, avant tout, dans le sens de leurs intérêts.

FRANÇOIS ASTORG
Maire d'annecy



À travers 11 thématiques transversales, le PEF réactualisé de la Ville d'Annecy entend couvrir tous les aspects du quotidien des enfants et des jeunes du territoire. De la petite enfance au temps scolaire, de la santé à l'accès aux loisirs et à la culture, en passant par la participation à la vie locale et l'engagement éco-citoyen, l'insertion socio-professionnelle et le handicap, ou encore la lutte contre la précarité ainsi que l'accompagnement à la parentalité, le PEF donne une direction globale et ambitieuse à toutes les actions concrètes engagées en faveur des 0-25 ans et de leurs familles.

Il est le fruit d'un travail de fond engagé par les services et les élus de la Ville et co-construit avec de nombreux partenaires - au premier rang desquels les jeunes et leur entourage - pour qu'ensemble, nous allions tous dans la même direction : celle de l'épanouissement et de la réussite de nos enfants.

Un défi se présente aujourd'hui : faire vivre ce socle de valeurs communes, comme un guide à l'usage des services et directions de la Ville, de ses interlocuteurs associatifs et institutionnels. Outil vivant, le PEF sera ainsi évalué et mis à jour chaque année, autour d'un temps fort dont nous inaugurons la première édition cette année : le Festival de la Jeunesse. Pour qu'Annecy, reconnue Ville amie des enfants par l'UNICEF, devienne une ville où il fait vraiment bon grandir et s'épanouir, une ville où les jeunes générations ont enfin toute leur place !

GUILLAUME TATU
Maire-adjoint
en charge de la jeunesse
de la vie étudiante,
des centres socio-
culturels et centres
de loisirs

CHRISTIAN BOVIER
En charge de l'enfance,
de la réussite éducative
et des parcours éducatifs



Anecy mise sur les générations futures

En lien avec ses nombreux partenaires du champ éducatif, la Ville accompagne tous les temps de l'enfant pour préparer leur avenir en offrant à chacun les meilleures chances de réussite et une ouverture d'esprit à l'art, à la culture au sport, au numérique et à la biodiversité. La Ville soutient également les plus grands dans toutes les facettes de leur vie académique, sociale et économique pour qu'ils puissent se réunir, s'exprimer, se loger, se former et trouver leur place dans la société de demain.



FAMILLES

126 924 habitants
33 358 familles

- > principalement composées de couples sans enfant (44,3%) et avec enfant(s) (38,4%),
- > 17,3% des familles sont monoparentales, soit près d'une famille sur cinq
- > 2 556 familles sont considérées comme nombreuses (7,6%)
- > 90% des parents annéciens ayant un enfant de moins de 3 ans ou âgé de 3 à 5 ans travaillent

PETITE ENFANCE

3 230 places d'accueil pour les 0-3 ans en 2019, dont **1 030 gérées par la Ville** (830 places dans les crèches municipales, 150 places chez des assistant(e)s maternel(le)s salarié(e)s de la Ville, 50 places en halte-garderie municipale)



ACTIVITÉS SPORTIVES MUNICIPALES

5 400 places
et 26 activités proposées



COLLÈGES

8 000 collégiens

- > 7 collèges publics,
- > 7 collèges privés



LYCÉES

7 000 lycéens

6 lycées publics, 3 lycées privés



HANDICAP

585 jeunes

de moins de 20 ans bénéficient de l'Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé (AEEH)

PÉRISCOLAIRE

6 250 inscrits à la restauration scolaire
> 1100 inscrits à l'accueil du matin
> 3560 inscrits à l'accueil du soir



SCOLAIRE

Près de **9 000 élèves** scolarisés dans les écoles primaires

> 59 écoles publiques (29 maternelles et 30 élémentaires)



ETUDIANTS

Plus de **10 000 étudiants** recensés



CENTRES DE LOISIRS

18 accueils de loisirs

- > 4 municipaux
- > 14 associatifs (dont 3 de plein air) le mercredi et pendant les vacances scolaires pour les enfants de 3-17 ans

Un projet pour les 0-25 ans et les familles

Le PEF, pour « Projet Éducatif et Familial », concerne toutes les actions menées en direction des 0-25 ans et leur famille. Pour prendre en compte les priorités du mandat de l'équipe municipale arrivée en 2020 et les effets du contexte sanitaire sur la vie des jeunes, il a été actualisé en collaboration étroite entre la Ville et les acteurs locaux de l'enfance, de l'éducation et de la jeunesse. 57 objectifs principaux et un plan d'actions ont émergé de cette réflexion.

LE PEF, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Il s'agit d'un projet transversal d'envergure. Piloté par la direction Jeunesse et animation socioculturelle de la Ville, il recouvre toutes les actions à destination des moins de 25 ans et de leurs parents. Il incarne la politique éducative de la Ville. Il :

- définit le sens des actions éducatives,
- fixe les orientations et les moyens à mobiliser pour sa mise en œuvre,
- est formalisé par un document qui constitue le socle des actions dédiées aux enfants, aux jeunes, aux familles et aux acteurs éducatifs de la Ville d'Annecy,
- sert de cadre pour les conventions avec les partenaires de la collectivité.

UNE ACTUALISATION NÉCESSAIRE

Mis en œuvre à Annecy depuis juin 2017, le PEF d'Annecy repose sur un socle de valeurs : mixité, respect et lutte contre toutes les formes de discrimination, équité et égalité, solidarité. Des principes d'intervention, des orientations ainsi qu'un plan d'actions ont également été définis dans sa première version. Sans le réinventer, il est apparu nécessaire d'actualiser le PEF en prenant en compte les quatre piliers du mandat de l'équipe municipale tout comme les conséquences de la crise sanitaire sur la jeunesse et les familles.

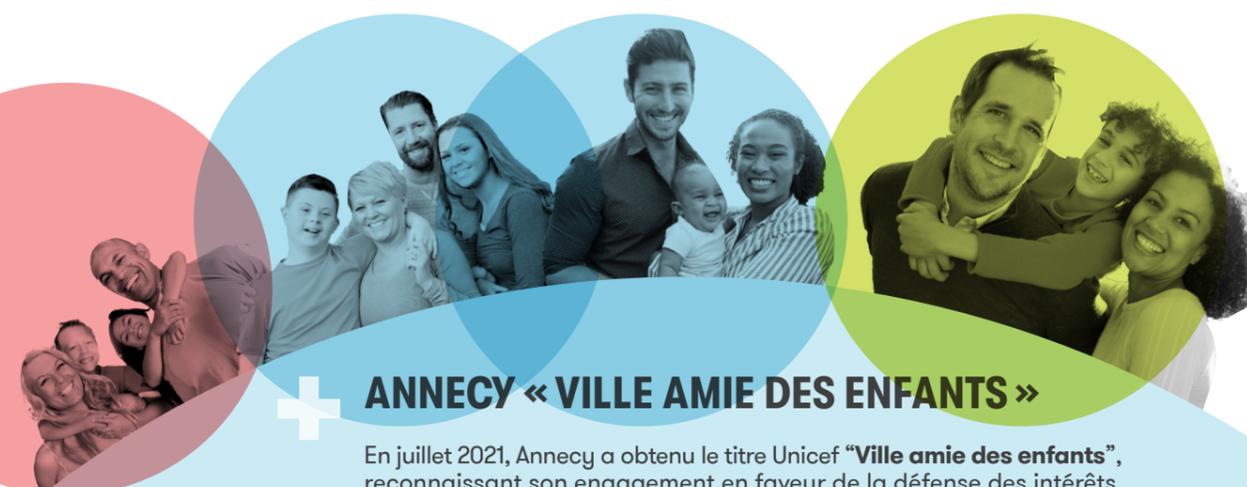
UN TRAVAIL CONSTRUIT AVEC LES ACTEURS LOCAUX

En novembre 2021, la Ville a ainsi engagé une démarche d'actualisation de son PEF. Des groupes de travail ont été constitués, rassemblant au total près de 130 personnes : parents et jeunes, services municipaux, élus, partenaires institutionnels (CAF, Éducation nationale, Conseil départemental), partenaires associatifs (centres socio-culturels,

associations culturelles, clubs sportifs...). Chaque groupe s'est réuni trois fois entre novembre 2021 et mars 2022 pour réfléchir à toutes les questions et problématiques liées aux enfants et aux jeunes autour de neuf thématiques :



Ce travail a permis d'identifier 57 objectifs principaux et d'établir un plan d'actions concrètes pour accompagner les enfants et les jeunes dans les années à venir. Certaines ont déjà été mises en œuvre, d'autres verront le jour tout au long du mandat.



ANNECY « VILLE AMIE DES ENFANTS »

En juillet 2021, Annecy a obtenu le titre Unicef « Ville amie des enfants », reconnaissant son engagement en faveur de la défense des intérêts des enfants. La Ville s'est ainsi engagée à appliquer la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) et à élaborer des actions dans lesquelles elle s'impliquera durant le mandat 2020-2026 pour les 0-18 ans.

5 ENGAGEMENTS EN FAVEUR DES DROITS DE L'ENFANT

- 1.** Assurer le bien-être de chaque enfant à travers une dynamique publique locale favorisant et accompagnant son épanouissement, son respect et son individualité.
- 2.** Affirmer sa volonté de lutter contre l'exclusion, contre toute forme de discrimination et d'agir en faveur de l'équité.
- 3.** Permettre et proposer un parcours éducatif de qualité à chaque enfant et jeune de son territoire.
- 4.** Développer, promouvoir, valoriser et prendre en considération la participation et l'engagement de chaque enfant et jeune.
- 5.** Nouer un partenariat avec UNICEF France pour contribuer à sa mission de veille, de sensibilisation et de respect des droits de l'enfant en France et dans le monde.



unicef 
pour chaque enfant

➤ Plus d'infos
www.annecy.fr/unicef
ou via ce QRCode



Santé



|| Agissons pour la promotion de la santé physique, psychique ou sociale des jeunes et de leurs familles ||

Karine Picchedda,
maire-adjointe en charge
de la santé, de l'hygiène,
du bien-vivre
et du bien-vieillir

1_

En lien avec le Conseil Local de Santé Mentale (CLSM), développer la prise en compte des questions de santé mentale chez les enfants et les jeunes par la formation des intervenants, le travail en réseau des acteurs, le développement d'outils et la prise en charge de l'anxiété des jeunes.

2_

Agir pour la promotion de la santé et travailler de façon transversale sur les déterminants de santé : éducation, environnement, alimentation, logement, insertion sociale et professionnelle, accès à la culture et au sport...

3_

Améliorer la visibilité de l'offre en matière de santé, en particulier à destination des parents et des familles les plus éloignées de la santé, et des professionnels qui accompagnent les enfants, les jeunes et/ou les familles (co-construction d'outils : annuaire papier et /ou numérique, appli, page internet...).

4_

Développer le pouvoir d'agir pour leur santé des publics jeunes et des familles en proposant une approche positive des questions de santé, en permettant l'accompagnement et le financement de projets participatifs, en facilitant les projets de jeunes pour les jeunes.

5_

Consolider les actions de prévention des conduites addictives (produits illicites, tabac, alcool, écrans...) et de lutte contre le harcèlement et cyber-harcèlement notamment par le développement des compétences psychosociales (formation des professionnels, sensibilisation des jeunes au travers de différents outils...).

6_

Développer la prévention dès le plus jeune âge en intégrant certains objectifs du plan national des 1000 jours dans le PEF, à partir des actions déjà existantes (actions de la Protection Maternelle et Infantile, Maison des bébés, lutte contre les perturbateurs endocriniens, soutien à la parentalité...).

Handicap



7_

Faire évoluer les mentalités face aux préjugés, sensibiliser les enfants, les jeunes, les familles et les professionnels au handicap et à la différence (concevoir des malettes pédagogiques et les expérimenter sur 3 écoles de la Ville, développer les compétences psychosociales, proposer des formations adaptées, organiser des ateliers-débats, des conférences...).

8_

Améliorer la visibilité de l'offre existante en matière de handicap, en particulier à destination des parents et des professionnels qui accompagnent les enfants, et les jeunes à besoins particuliers (réaliser un état des ressources existantes, co-construction d'outils...).

9_

Soutenir l'accueil d'enfants en situation de handicap en milieu ordinaire et faciliter leur inclusion (informer, accompagner les professionnels, les familles et mettre en lien les différents acteurs, soutenir les associations qui répondent aux besoins des jeunes en situation de handicap et de leurs familles...).

|| Favorisons l'accompagnement des enfants en situation de handicap et de leur famille en prenant en compte les besoins de chacun dans le cadre des travaux de la Commission Communale d'Accessibilité ||

Jean-Louis Toé, maire-adjoint
en charge de l'accessibilité,
du handicap
et de l'inclusion

10_

Favoriser la création d'un pôle sur l'enfance et l'inclusion avec des ressources innovantes et adaptées (groupe de travail enfance et inclusion...) avec les associations du territoire.

11_

Poursuivre les travaux de mise en accessibilité, dans le cadre du PAVE (Plan d'Accessibilité Voirie et Espaces publics) et des Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée), notamment dans les crèches, écoles, centres de loisirs, associations socioculturelles... et établir une charte-socle pour favoriser l'accès inclusif à tout public des bâtiments municipaux et des voiries.

Réussite éducative



|| Donnons les mêmes chances de réussite et d'épanouissement à tous les enfants en étant attentifs à leurs besoins et en leur proposant une offre éducative cohérente ||

Christian Bovier, maire-adjoint en charge de l'enfance et de la réussite éducative et des parcours éducatifs

12_

Renforcer la continuité éducative entre les différents temps de l'enfant (scolaire, périscolaire, extrascolaire), les différents établissements (crèches, écoles, collèges, lycées...) et les différents parcours (sportifs, artistiques, environnementaux, numériques).

13_

Accompagner les enfants, les jeunes et leurs familles, notamment les plus fragiles (temps conviviaux avec les parents, ouvrir l'école aux parents, créer des postes d'éducateur spécialisé afin d'intervenir auprès des familles de manière précoce et prévenir les difficultés scolaires / éducatives rencontrées par les équipes éducatives).

14_

Analyser les besoins de la population et adapter l'offre de service au sein d'équipements sécurisés et accueillants (nombre de places en Établissement d'Accueil de Jeunes Enfants, capacités d'accueil en centres de loisirs...).

15_

Proposer à chaque enfant les mêmes chances de développement et d'épanouissement dans un environnement propice et apaisé (végétalisation des cours d'écoles, investissement en locaux et en mobilier, coordination des parcours, soutien aux projets d'écoles, mises à disposition de personnels et de matériels...).

16_

Lutter contre toutes les formes de violences (lutte contre le harcèlement, sensibilisation et formation aux droits de l'enfant...).

17_

Développer le repérage précoce des enfants en difficulté et favoriser la réussite scolaire de tous (classes de toutes petites sections, Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité, Coup de Pouce CLÉ, Entraide jeunes, prévention spécialisée, colos apprenantes...).

Écocitoyenneté



|| Développons chez les enfants, les jeunes et les familles, la conscience d'appartenir à leur environnement, ce qui implique des droits et des devoirs ||

Chloé Rivière, maire-adjointe à la Nature en ville, à la politique alimentaire et à l'agriculture urbaine

18_

Sensibiliser les enfants, les jeunes et les familles sur l'écosystème (Sensibilisation des enfants au tri des déchets, Favoriser une alimentation bio et locale, Proposer menu végétarien 2 fois par semaine, Organiser des sorties, Soutenir les classes environnement ou des visites des fermes), et favoriser leur participation active aux questions qui les concernent (végétalisation des cours d'écoles, conseils de quartiers, ...)

19_

Améliorer la visibilité des initiatives existantes et guider les jeunes cherchant à s'impliquer (travailler avec une université pour recenser et diffuser en ligne toutes les initiatives autour de la transition...).

20_

Soutenir et accompagner les initiatives des jeunes et favoriser l'expression de leurs attentes (Ô parleurs !, une partie du budget participatifs pour des projets jeunes, accompagnement des projets des jeunes, ...)

21_

Tisser et solidifier le réseau d'acteurs de l'environnement, développer le sentiment d'appartenance et de lien au territoire (jumeler des écoles actives sur la thématique de la transition...).

22_

Impliquer les enfants, les jeunes et leurs familles dans les actions santé/environnement au cœur des projets pédagogiques (jardins pédagogiques, apprentissage du vélo à l'école, construction de projets d'écocitoyenneté...).

Engagement



|| Valorisons et accompagnons toutes les formes d'engagement des jeunes, individuelles ou collectives, d'intérêt personnel ou général ||

Marie Bertrand, maire-adjointe en charge du renouveau démocratique et de la participation citoyenne

23_

Créer avec les jeunes et pour les jeunes un lieu central dans la ville, où cohabitent des espaces libres de rencontre, d'expression et d'inspiration sur les initiatives qui se déroulent par ailleurs. (lieu ressources comme les nouveaux locaux du BIJ et tiers lieux pour accompagnement de leurs projets, des dispositifs de soutien, bourses aux projets, budget participatif, ...)

24_

Valoriser, soutenir, promouvoir et encourager toutes les formes d'engagements chez les jeunes (SNU, service civique, Corps Européen de Solidarité, jeunes sapeurs-pompiers, animateurs sportifs bénévoles, projets d'autofinancement, « Ô parleurs ! », Festival des jeunes en action, Uniday...).

25_

Structurer un réseau de jeunes de 15 à 25 ans pour favoriser le partage d'expérience, les coopérations et les mises en relation (création d'un outil numérique, animation d'un réseau...).

26_

Faire vivre des espaces formels et informels de consultation et d'expression pour associer la jeunesse aux projets de la Ville (créer des instances participatives de jeunes, encourager les jeunes dans leur implication au sein d'associations...).

27_

Consolider et rendre lisible toutes les formes d'accompagnements possibles (par des animateurs, des accompagnateurs de projets, des travailleurs sociaux, des mentors) et par la pluralité des attentes (logement, emploi, projet de solidarité internationale, création d'association ou d'événement...).

Sport / culture



|| Développons l'accès aux activités physiques et sportives ainsi qu'à des pratiques artistiques adaptées, variées et inspirantes ||

Catherine Allard, maire-adjointe en charge des sports et des associations sportives

Fabien Géry, maire-adjoint en charge de la culture et des associations culturelles

28_

Développer des actions de communication et de médiation sur les dispositifs existants (guichets mobiles devant les écoles, devant les pôles médico-sociaux, sur les marchés, intervention de médiateurs « sport/culture »).

29_

Favoriser l'accès à la culture, au sport et aux loisirs pour les plus précaires (Chèque loisirs, Pass Jeunes, espaces jeunes, tarification au taux d'effort, gratuité des médiathèques pour les moins de 18 ans...).

30_

Développer une offre culturelle et sportive variée, de qualité au plus près des usagers (bibliambule...) et notamment les pratiques et cultures urbaines (street-art, skate-board, roller, BMX, Annecy paysages, « Ah ! La belle saison »...).

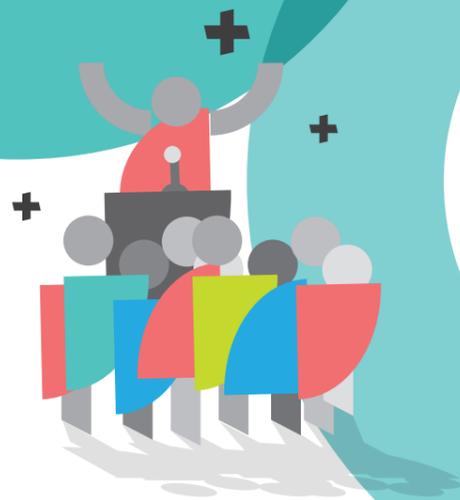
31_

Renforcer le soutien aux associations pour les aider à développer des activités variées, adaptées aux attentes du public et avec des intervenants de qualité (critères de subventions, travaux de rénovation des équipements...).

32_

Consolider les parcours sportifs et artistiques (renforcement du lien avec les projets d'écoles, développement de l'aisance aquatique, recherche de financements pour leur développement...).

Programmation événementielle



|| **Facilitons l'implication des jeunes dans l'organisation d'événements et rendons attractive l'offre événementielle du territoire** ||

Aurélié Guédron, conseillère déléguée à la politique événementielle

33_

Favoriser l'émergence et l'accessibilité de lieux multidisciplinaires et éphémères (mise à disposition de salles au Brise Glace, à l'Auditorium..) et favoriser l'appropriation de ces lieux par les jeunes.

34_

Créer une cartographie des espaces libres pour l'organisation d'événements, permettant de concilier ville festive et ville apaisée (Conseil de la nuit, Charte de la nuit nocturne).

35_

Favoriser l'implication des jeunes dans la conception et l'organisation d'événements (en partenariat avec le tissu associatif).

36_

Développer et rendre lisible l'offre événementielle dédiée aux jeunes (Festival de la Jeunesse, « Ô Parleurs ! », Ludilac, Cinémino, High Five Festival, Casse ta carapace..) et favoriser l'engagement des jeunes.

37_

Rendre accessibles et attractifs les événements-phares et récurrents de la Ville d'Annecy (Fête du lac..) notamment pour les jeunes les plus éloignés de la culture.

Précarité



38_

Placer les besoins alimentaires en priorité (amélioration de l'orientation vers les épiceries solidaires, soutien à la création d'une épicerie associative sur le campus, tarification de la restauration scolaire, distribution alimentaire au Bureau Information Jeunesse et à la Mission Locale Jeunes).

39_

Améliorer l'offre de logements pour les jeunes et notamment de logements d'urgence (plan logement jeunes, logement intergénérationnel, réhabilitation des résidences sociales jeunes pour maintenir une capacité d'accueil, maintenir la Délégation Interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement..).

40_

Pour la Ville d'Annecy « employeur », développer une politique volontariste d'accueil et d'emploi en direction des jeunes (contrats jeunes, services civiques, accueil de stagiaires, chantiers argent de poche, chantiers éducatifs, Contrats d'apprentissage, jobs d'été) ainsi que d'accompagnement vers l'emploi (conseillers en insertion professionnelle de la Ville, Lieu d'écoute, de Conseil et d'Orientation « LECO », Espace emploi, ateliers CV et lettre de motivation, préparation des entretiens, accompagnement individualisé par des éducateurs spécialisés..).

|| **Poursuivons la mission d'information existant sur le territoire, et tendons vers plus d'accompagnement des jeunes (projet de vie, santé, logement, emploi) pour renforcer leur accès à l'autonomie** ||

Bénédicte Serrate, maire-adjointe en charge de l'action sociale et du logement social

41_

Lutter contre le non-recours aux droits et mieux coordonner les acteurs de la précarité (création d'un annuaire des dispositifs, Soliguide, Collectif précarité..).

42_

Lutter contre la précarité menstruelle des jeunes (mise à disposition de protections périodiques dans les lieux d'accueil de la ville, campagnes de sensibilisation..).

43_

Lutter contre l'isolement des jeunes et notamment des étudiants (création d'espaces de co-working, organisation d'événements et de temps de convivialité..).

Vivre + ensemble / tranquillite publique _



Renforçons les dispositifs d'accompagnement, de prévention et les actions de lien social sur l'espace public

Pierre Geay, maire-adjoint en charge de la prévention, de la tranquillité et de la sécurité

44_

Renforcer le lien social sur l'espace public (médiateurs, animations favorisant le lien social...).

45_

Pérenniser l'existant et développer de nouveaux lieux et dispositifs d'accompagnement des jeunes fragiles (chantiers éducatifs, classe relais, Maison des adolescents, Point écoute jeunes...).

46_

Consolider le travail d'accompagnement social, éducatif et sanitaire et renforcer les coopérations (conventions Ville/lycées, collaboration pour la prévention spécialisée, interventions dans les écoles...).

47_

Structurer et renforcer les partenariats et les collaborations pour prévenir la délinquance et agir le plus en amont possible (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance restreints...).

48_

Renforcer et consolider les actions de prévention primaire (pack prévention des addictions, accès aux loisirs, aux sports et à la culture pour les plus éloignés, Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité, colos apprenantes...).

Soutien à la parentalité _



Reconnaissons les parents comme premiers éducateurs de leurs enfants et accompagnons-les dans la construction de leurs propres choix éducatifs et de soin, dans le meilleur intérêt de l'enfant et le respect de ses droits

Guillaume Tatu, maire-adjoint en charge de la jeunesse de la vie étudiante, des centres socio-culturels et centres de loisirs

49_

Valoriser les rôles et compétences des parents, favoriser la relation et la communication parent/enfant et parents/professionnels (Lieu d'Accueil Enfant Parent, Point écoute parents, ateliers parents / enfants, sorties familles...) avec les partenaires socioéducatifs du territoire.

50_

Poursuivre l'intervention auprès des parents en apportant des connaissances (sociales, psychologiques, sanitaires, juridiques, éducatives, culturelles, linguistiques...) et enrichir leurs savoirs pour leur permettre de faire des choix éclairés en lien avec le réseau partenarial : conférences, ateliers débats, expos, passerelles, portes ouvertes, ateliers d'orientation scolaire...

51_

Favoriser l'accès à l'information pour tous les parents, veiller à la prise en compte de certaines difficultés (financière, handicap, langue, fracture numérique...) et élaborer des stratégies de communication pour les informer sur les différents dispositifs existants (annuaire parentalité, newsletters, portail familles, site internet, réseaux sociaux, ...)

52_

Poursuivre et consolider les actions de prévention et de promotion de la santé (addictions, usage du numérique, écrans, sommeil, alimentation, orientation scolaire, décrochage...) auprès des parents en lien avec les partenaires institutionnels et associatifs (Lieu d'Accueil Enfant Parent, toutes petites sections, ateliers débats, conférences, café des parents, contrat local d'accompagnement à la scolarité, ouvrir l'école aux parents, outil Papillagou, jeux...).

53_

Poursuivre l'accompagnement des familles, notamment celles qui sont plus éloignées de l'accès aux actions culturelles et sportives et faciliter leurs démarches (Portail familles, Pass jeunes, Chèque loisirs, guichet mobile devant les écoles, action sociolinguistique, portes ouvertes, soutien aux associations socioculturelles et sportives...).

Coordination des acteurs_



Renforçons la coordination entre les différents acteurs du PEF pour développer une culture commune et une meilleure efficience

Guillaume Tatu, maire-adjoint en charge de la jeunesse de la vie étudiante, des centres socio-culturels et centres de loisirs

Mes notes_

54_

Créer des instances de coordination réunissant les différents acteurs du PEF et intensifier le travail de co-construction dans le but de porter des projets communs.

55_

Renforcer la cohérence éducative et une culture commune entre les acteurs à travers des formations, des journées thématiques (plan formation sécurité, Projet d'Accueil Individualisé, droit des enfants, compétences psychosociales, prévention des conduites addictives...).

56_

Renforcer les démarches participatives et les études de besoins pour répondre au mieux aux attentes des usagers (analyse des besoins sociaux, coordination des Bureaux Des Étudiants, comités techniques, collectifs des travailleurs sociaux, futur organe démocratique et populaire pour les 14-25 ans...).

57_

Améliorer la lisibilité et la visibilité de l'offre existante (en direction des enfants, des jeunes, de leurs familles et des professionnels) et informer régulièrement les acteurs (annuaires, guides, brochures, newsletters pef, infoparents, réseau sociaux...).



VilleAnncy
www.annecy.fr

pef@annecy.fr